



RÉSIDENCE DU RHÔNE

# La Coucourde

*Magazine*



GRUPE SCOLAIRE



JUIN 2017





## [ SOMMAIRE | JUIN 2017 ]

04	ACTUALITÉS
06	BUDGET
08	AMÉNAGEMENTS
09	ENVIRONNEMENT
10	ÉCOLES
11	BIBLIOTHÈQUE
12	ASSOCIATIONS
14	VIE SOCIALE
14	FESTIVITÉS PASSÉES ET À VENIR

### MAIRIE

Tél : 04.75.90.23.23 - Fax : 04.75.90.23.20

Ouverture du secrétariat :

du Lundi au Jeudi 13h30 – 16h30.

Vendredi 10h – 12h et 13h30 – 16h30.

Internet : lacoucourde-mairie.com

E.mail : contact@lacoucourde-mairie.com

Permanences : Monsieur le Maire

sur RDV le Mercredi après-midi et le Samedi matin

Mme et Mrs les Adjointes : Nicole Vessières, Roger Ouvrier-Bonnaz et André Cail sur rendez-vous

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 04.75.54.89.95

Horaires guichet : Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Le samedi de 9h30 à 11h30

### CENTRE DE LOISIRS

Renseignements : Mairie Annexe Chapeau Rouge, Place Léopold Blanc à Montélimar au 04.75.00.26.58

### HORAIRES NAVETTES BUS CET ÉTÉ

Infos horaires au 0 810 26.26.07

La Coucourde (place Freydidier – Derbières)

SDEI – Urgences – 0810.739.739

**CARTE NATIONALE D'IDENTITE** La durée de validité de la carte nationale d'identité est désormais de 15 ans à l'exception de celle délivrée aux mineurs qui reste valide 10 ans. Le renouvellement des cartes en cours au 1<sup>er</sup> Janvier 2014 se fera automatiquement, il ne sera donc pas nécessaire d'en effectuer la demande.

Directeur de la publication : Jean-Luc Zanon

Rédacteur en chef : Nicole Vessières

Rédacteurs : les élus, les associations, les écoles.

Photos : Nicole, André, Geneviève, Sabine

Réalisation : AF Communication

Montélimar - 04 75 51 88 40



Chères Coucourdoises, Chers Coucourdois,

Les 15 membres du conseil municipal ont adopté à l'unanimité le 28 mars dernier le budget primitif 2017, vous trouverez dans ce bulletin le détail des chiffres des différentes sections de fonctionnement et d'investissement, vous aurez connaissance sur l'utilisation de l'argent public, c'est à dire le vôtre, sur les engagements pris, sur les orientations retenues, sur les objectifs poursuivis.

L'élaboration de ce budget 2017 relève de choix réfléchis, en cohérence avec une situation financière particulièrement contrainte : 35 000 € de dotation forfaitaire de l'État en moins pour notre commune depuis 2014.

Ambition et responsabilité sont les deux mots qui nous ont guidés lors de la préparation de ce budget, dans le but de mieux vous servir.

Comme en 2016 et pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive, notre conseil municipal a décidé de ne pas augmenter ses taux d'imposition pour l'année 2017 (Taxe d'habitation: 7,95%, Taxe Foncière bâtie : 8,97%, Taxe Foncière non bâtie : 40,51%). C'est un acte fort qui démontre toute notre détermination.

C'est un choix ambitieux, car notre commune porte des investissements majeurs pour notre village et le quotidien de nos familles. Ne pas augmenter les impôts ne signifie pas renoncer à des investissements pour lesquels nous nous sommes engagés lors de notre élection en 2014.

2017 verra notamment la construction de notre nouvelle école primaire publique.

Ne pas augmenter les impôts, cela signifie mener une action responsable. Nous sommes soucieux de l'argent public, de son utilisation. Nous sommes attentifs au moindre euro engagé, pour qu'il contribue au mieux à la qualité de vie et au dynamisme de notre commune.

Notre conseil municipal a donc adopté les axes forts de notre stratégie budgétaire :

- Stabilisation de nos dépenses de fonctionnement avec un budget de 626 053 € (626.128 € en 2016). Progression du budget concernant les subventions de nos associations. Maintien du niveau d'aides sociales de notre Centre Communal d'Action Sociales (7000 €).

- Priorité à l'investissement de 1 653 854 € (915 416 €) en 2016 qui est le budget le plus ambitieux que notre commune ait connu et qui permettra d'une part de soutenir l'économie et les emplois locaux et d'autre part de nous permettre de répondre aux enjeux présents tout en préparant l'avenir.

Ce budget 2017 confirme donc nos engagements pour lesquels vous nous avez fait confiance, à savoir améliorer la vie quotidienne, préparer l'avenir de la commune et respecter votre pouvoir d'achat.

Les principaux programmes importants prévus pour 2017 seront :

La construction du groupe scolaire qui se poursuit et qui devrait se terminer en début 2018 (1,5 millions d'euros pour 2017), l'entretien de la voirie communale (pour 22 000 €) avec notamment la réfection de la voie communale de Boussier à Lachamp sur 1 km et 6t d'emplois partiels pour boucher les différents trous de la chaussée.

La rénovation des marquages au sol (traçage de parking place Freydidier, passages piétons, cédez le passage, stops, etc. ...) pour 1 300 €.

Nous procéderons également à des achats importants (pour 50 000 €) de panneaux de signalisation, de matériels urbains et matériels informatiques pour l'école et le service administratif, l'achat d'une plaque commémorative pour les résistants fusillés de notre commune pendant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale et le remplacement d'un véhicule communal du service technique.

L'été approche ... et la municipalité en profite pour vous proposer des manifestations riches et variées pour partager des moments festifs et populaires. La volonté du conseil municipal actuel est de vous présenter des spectacles gratuits tout en respectant le budget communal qui est imparti aux festivités. Le détail de ces manifestations se trouve dans ce bulletin.

Je remercie toute l'équipe municipale qui est au complet et qui travaille à mes côtés de façon efficace et responsable dans une excellente ambiance.

Votre conseil municipal a décidé d'agir pour ne pas subir. Une détermination qui se traduit par notre décision d'investir et d'accompagner les projets qui vont permettre à notre commune de se moderniser et à vous permettre de bénéficier de bonnes conditions de vie et de rendre notre village toujours plus attractif.

*Avec mes sentiments les meilleurs*

*Bien à vous*

*Jean-Luc Zanon*

## CNI

CARTE D'IDENTITÉ  
BIOMÉTRIQUE

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports doivent être déposées auprès des mairies des communes équipées d'un dispositif de recueil quelle que soit la commune de résidence du demandeur.

La remise de la carte nationale d'identité et du passeport est effectuée par la mairie de dépôt de la demande.

Les mairies équipées d'un dispositif de recueil les plus proches de notre commune sont **Montélimar** et **Loriol**.

## SÉCURITÉ

La sécurité routière primera cet été. En effet la municipalité de notre village procédera à la re-matérialisation de la signalisation horizontale : passages cloutés, barres de priorité...sauf sur la RN7 et la RD74, où les marquages sont de la compétence du gestionnaire de route (à savoir l'état pour la RN7 et le département pour la RD74). Sur la place Freydier, des places de parking pour poids lourds et pour véhicules légers seront tracées. Tous ces travaux seront financés par la subvention départementale des amendes de police qui s'élève à 1095 €.

Les exercices incendie dans nos écoles se sont très bien déroulés, c'est un exercice ludique pour les enfants qui s'y plient volontiers.

Monsieur le Maire et l'Adjoint à la sécurité ont participé à la commission locale d'information, pour le Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Cruas-Meysses, s'est réunie le 2 juin.

## TRANQUILLITÉ

## BON VOISINAGE

Quelques rappels pour entretenir de bons rapports de voisinage: les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils (tondeuse à gazon, outillage électroportatif...) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au samedi. Ces travaux sont déconseillés le dimanche et les jours fériés.

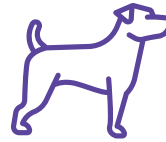
Par ailleurs, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Enfin les propriétaires ou utilisateurs de piscines, doivent prendre toutes mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient source de nuisances pour les riverains.

En respectant ces règles de savoir-vivre, vous contribuerez à entretenir des relations saines et apaisées avec votre voisinage.



8h30 à 12h et de  
14h30 à 19h30  
du lundi au samedi



préserver la  
tranquillité du  
voisinage



aucunes sources de  
nuisances pour les  
riverains

## COMMÉMORATION

JOURNÉE NATIONALE  
DE LA RÉSISTANCE

Samedi 27 mai, journée Nationale de la Résistance, le Maire Jean-Luc Zanon et le Conseil Municipal, avaient convié les Coucourdois à l'inauguration de la plaque commémorative en hommage aux résistants et aux fusillés de La Coucourde-Derbières.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de M. Daniel Cuq, Président de la FFI de la Drôme, M. Jean-Claude Veyreinc, Président de

l'Association des Anciens Combattants de La Coucourde et M. Jean Delaunay, Représentant du Souvenir Français.

Après la découverte de la plaque commémorative résonnèrent Le Chant des Marais puis Le Chant des Partisans. Des enfants de l'école de Derbières lirent un poème "Les Cloches de la Charnie" de Albert Dubuisson, ancien résistant sarthois décédé en 2008 à l'âge de 88 ans.

L'allocution de M. Jean-Luc Zanon, suivie des messages des personnalités présentes précéda la lecture des noms des résistants de la plaque. Après une minute de silence, la cérémonie se clôtura par la Marseillaise reprise par tous. Pour finir cette belle commémoration, un pot convivial fut offert dans la Salle d'animation rurale, afin que chacun puisse échanger avec les résistants présents.

## NUCLÉAIRE

# CONTRÔLE DE LA QUALITÉ RADIOLOGIQUE DE L'AIR

Le bulletin 60, pour le dernier trimestre 2016, est disponible sur le site internet de la CRIIRAD à l'adresse : [balises.criirad.org](http://balises.criirad.org) rubrique **bulletins\_drome**

## CONTROLE DE LA QUALITE RADIOLOGIQUE DE L'AIR

### Réseau drômois de balises de détection de la radioactivité

N° 60 : octobre à décembre 2016

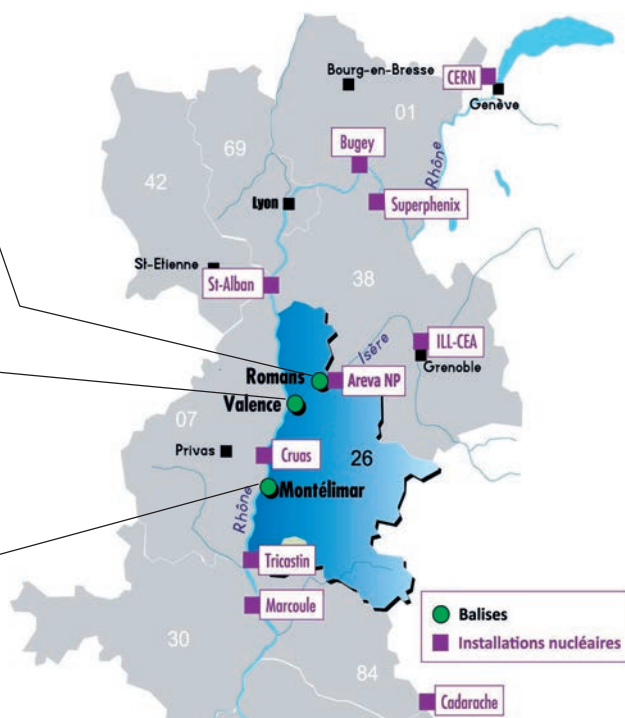
<b>Romans</b>	
Radioactivité artificielle :	
mesures directes	
$\alpha$	< 0,9 Bq/m <sup>3</sup>
$\beta$	< 1,3 Bq/m <sup>3</sup>
iode	< 0,7 Bq/m <sup>3</sup>
Les analyses attestent l'absence de détection de contamination par des émetteurs gamma	

Aucune contamination détectée pendant ce trimestre

<b>Valence</b>	
Radioactivité artificielle :	
mesures directes	
$\alpha$	< 0,5 Bq/m <sup>3</sup>
$\beta$	< 0,7 Bq/m <sup>3</sup>
iode	< 0,1 Bq/m <sup>3</sup>
Les analyses attestent l'absence de détection de contamination par des émetteurs gamma	

<b>Montélimar</b>	
Radioactivité artificielle :	
mesures directes	
$\alpha$	< 0,7 Bq/m <sup>3</sup>
$\beta$	< 1,0 Bq/m <sup>3</sup>
iode	< 0,7 Bq/m <sup>3</sup>
Les analyses attestent l'absence de détection de contamination par des émetteurs gamma	

Légende	Balises	Analyses
Aucune contamination détectée		
Contamination détectée		
	Problème technique ponctuel ou maintenance	



Rhône-Alpes Région

- LA  
D  
R  
O  
M  
E -

LE DÉPARTEMENT

montélimar  
agglomération

La balise de Montélimar est financée par le Département de la Drôme, la Région Rhône Alpes, la Communauté d'Agglomération Montélimar Agglomération ainsi que les Communes d'Aleyrac, Clousclat, Dieulefit, La Bégude-de-Mazenc, Larnas, Le Poët-Laval, Loriol-sur-Drôme, Rochebaudin, Saint-Bauzile, Saint-Montan, Souspierre. Le financement des balises de Valence et Romans est assuré par la Région Rhône-Alpes, le Département de la Drôme et la Communauté d'Agglomération Valence Romans-Sud-Rhône-Alpes.

Les résultats des balises sont mis à jour quotidiennement sur le site : <http://balises.criirad.org/>

## ÉTAT CIVIL

NAISSANCES (de décembre 2016 à juin 2017)

- 30/12** PANOUILLE Elsa, Emilie, Juliette  
**29/01** SAADI SEDIK Renjbar  
**16/03** VALLA Séline, Aurélie, Pauline  
**09/04** JAIL Thiméo, Louka, Mathéo  
**14/05** RICHOU Marylou, Françoise  
**30/05** TERRAS Lorik, Jérémy, Stéphane

MARIAGES

- 14/02** JALBERT Aimé & PASCAL Christine  
**25/04** TAOUFIQ Rachid & EL AZZOZI Noura  
**13/05** BLANC Noémie & MOLLA Jennyfer  
**27/05** ANDJELKOVIC Budimir & MARTINEZ Hélène  
**24/06** GALLIGANI Pierre & MONTET Muriel

DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS

- 23/03** PERRIER Charlotte, veuve ROBERT  
**30/03** BAPTUT Claude

## VOIRIE

Travaux extérieurs :

L'entreprise SORODI a été retenue pour effectuer les travaux de voirie 2017 : le rebouchage des "nids de poule" sur l'ensemble des voies communales (6 tonnes d'emplois partiels) et la réfection en bi-couche de la route de Lachamp sur 1,300 km

**Coût : 21 945,60 € TTC**

Dans le cadre du programme de sécurité routière dans notre village, l'attribution de la dotation des amendes de police 2017 sera utilisée pour le marquage au sol en peinture des lignes stop, cédez le passage sur l'ensemble des chaussées communales, les passages piétons et le fléchage de circulation aux abords de l'école de Fondchaud, le traçage des places de parking sur la place Freydidier. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise HORIZON SIGNA

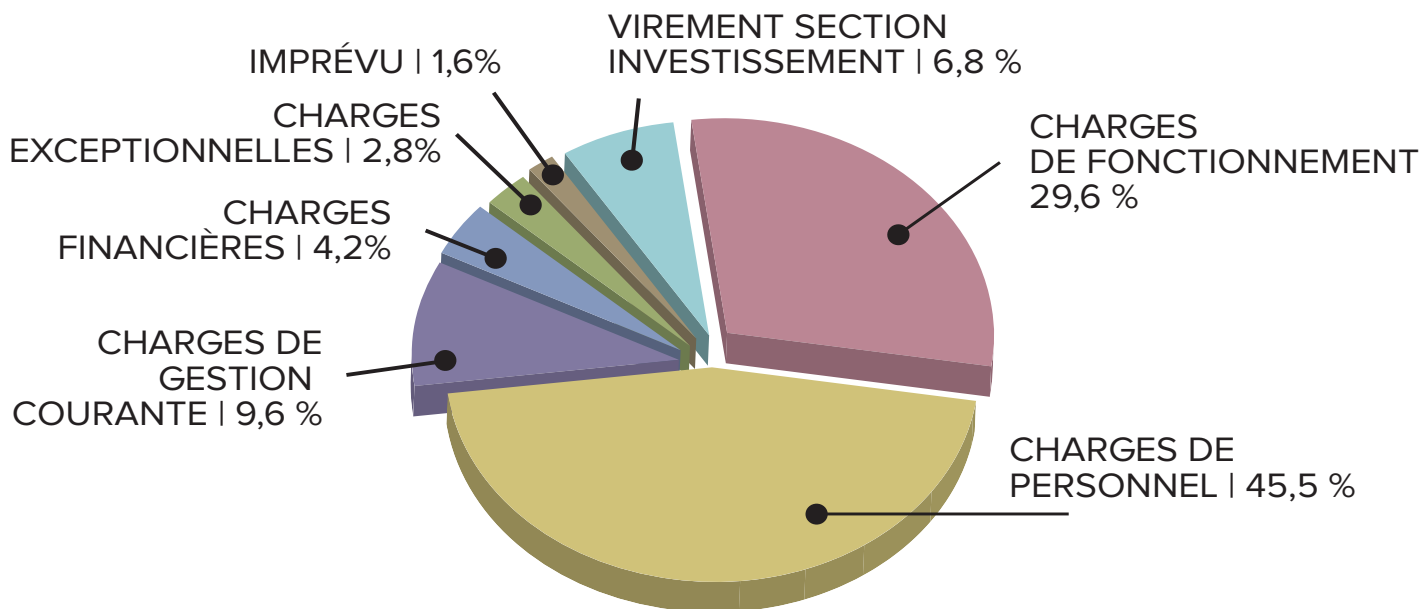
**Coût : 1 314 € TTC**



# BUDGET PRIMITIF 2017

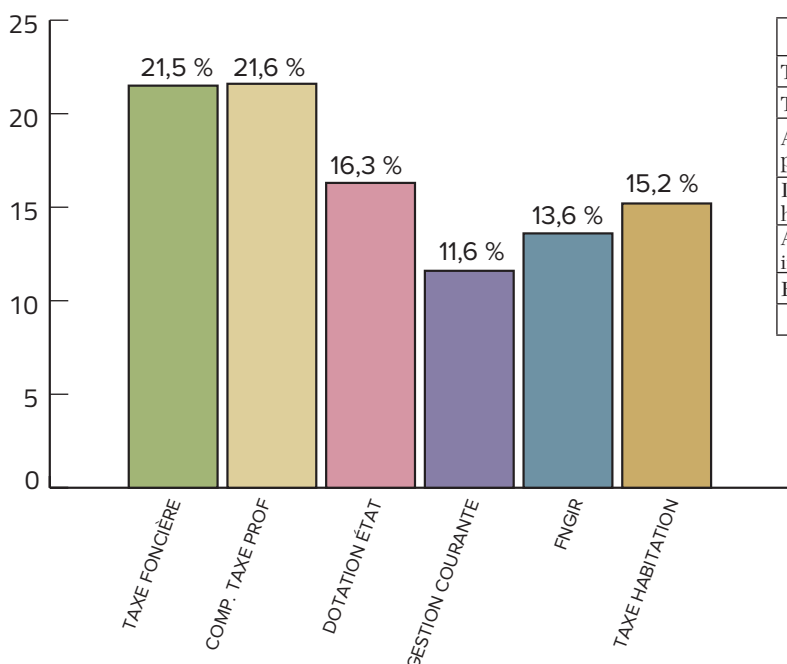
## 626 053 €

### DE FONCTIONNEMENT EN 2017



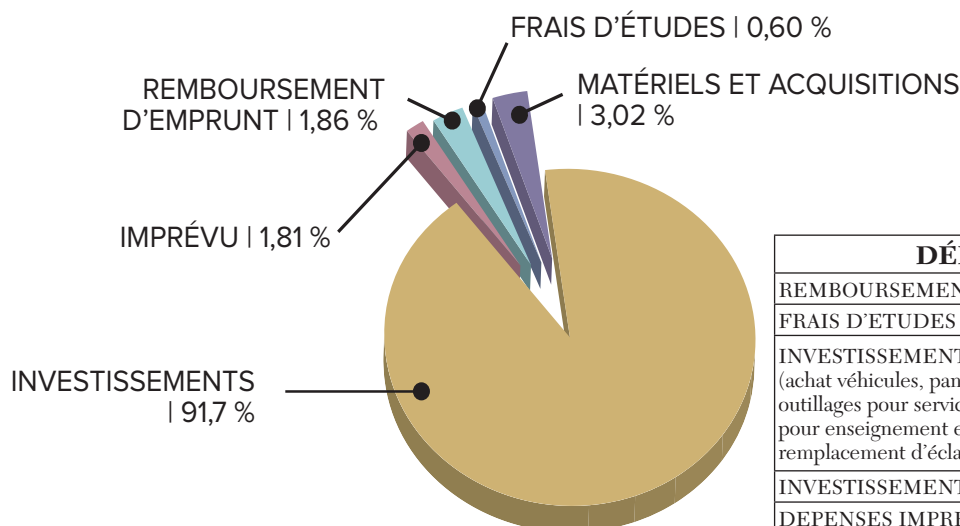
#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHARGES DE FONCTIONNEMENT (eau, électricité, assurances, télécommunications, affranchissements, carburant, fêtes et cérémonie, fournitures scolaires, formations, entretien véhicules, entretien voirie, fournitures administratives, locations mobilières, entretien réseaux, entretien bâtiments publics, maintenance, réparation matériel roulants,...)	185 400
CHARGES DE PERSONNEL	285 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (indemnités, subventions associations et CCAS, service incendie...)	60 000
CHARGES FINANCIÈRES (Intérêts des emprunts)	26 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	17 380
DÉPENSES IMPRÉVUES	10 000
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	42 273
<b>TOTAL</b>	<b>626 053</b>



#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

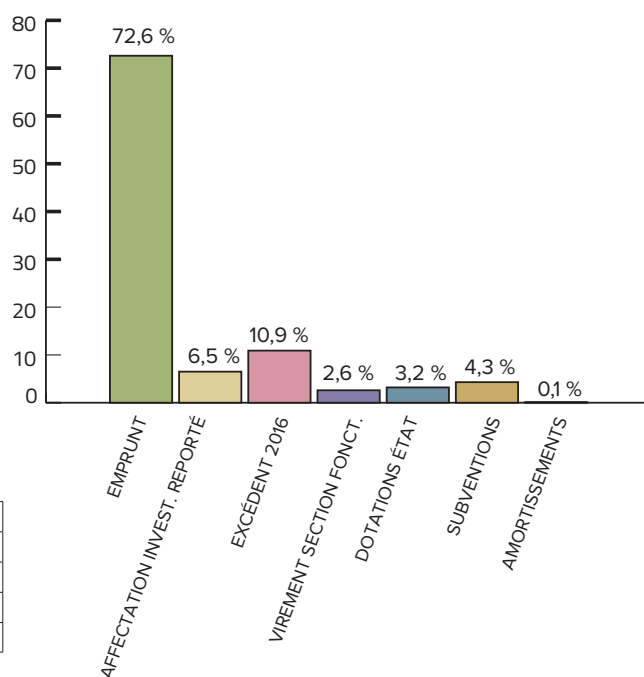
TAXE D'HABITATION (capital)	95 430
TAXE FONCIÈRE	134 610
ATTRIBUTION DE COMPENSATION (ancienne taxe professionnelle reversée par Montélimar Agglomération)	135 500
DOTATIONS (État), PARTICIPATION et TAXES (énergie hydraulique, droit de mutations)	102 231
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (Locations immeubles, salle d'animation rurale)	72 830
FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)	85 452
<b>TOTAL</b>	<b>626 053</b>



**1 653 854 €**  
D'INVESTISSEMENT EN 2017

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	47 300
FRAIS D'ÉTUDES (étude construction groupe scolaire,...)	10 000
INVESTISSEMENT MATÉRIELS ET ACQUISITIONS (achat véhicules, panneaux, mobiliers urbains, matériels et outillages pour service technique, matériels informatiques pour enseignement et service administratif, achat laveuse, remplacement d'éclairage public, plaque commémorative,...)	50 000
INVESTISSEMENT (entretien de la voirie, groupe scolaire,...)	1 516 554
DEPENSES IMPREVUES	30 000
	<b>1 653 854</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
AFFECTATION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (exercice 2016)	106 838
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT (exercice 2016)	180 611
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	42 273
DOTATION (Fonds compensation TVA, taxe locale d'aménagement)	52 352
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	70 900
EMPRUNT (Groupe scolaire)	1 200 000
AMORTISSEMENTS	880
	<b>1 653 854</b>



TAUX D'IMPOSITION DES 3 TAXES DIRECTES COMMUNALES (inchangées depuis 2004)					
	2015	2016	2017	Moy. Nationale	Moy Départ.
TAXE D'HABITATION	7,95 %	7,95 %	7,95 %	24,38 %	20,47 %
TAXE FONCIÈRE BÂTIE	8,97 %	8,97 %	8,97 %	20,85 %	19,06 %
TAXE FONCIÈRE NON BÂTIE	40,51 %	40,51 %	40,51 %	49,31 %	57,45 %

## ÉLUS

# INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS

Le tableau ci-dessous récapitule à gauche les indemnités de fonction brutes versées aux élus du Conseil municipal de La Coucourde voté par délibération du Conseil Municipal en date du 28 février 2017. A droite, le tableau fait apparaître les montants maximums des indemnités de fonction brutes pouvant être perçues par les élus du Conseil municipal de La Coucourde, à compter du 1<sup>er</sup> février 2017. Il apparaît que l'économie mensuelle réalisée sur les indemnités de fonction versées aux élus communaux est de 2 118,44,

INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS DE LA COUCOURDE		INDEMNITÉS DE FONCTION MAXIMALES DES ÉLUS PRÉVUES PAR LA LOI	
FONCTION	FONCTION	INDEMNITÉS MENSUELLES BRUTES RÉELLEMENT VERSÉES	MONTANT MENSUEL MAXIMUM BRUT
ZANON Jean-Luc	Maire	832,19 (50%)	1664,38
OUVRIER-BONNAZ Roger	1 <sup>er</sup> adjoint	319,33 (50%)	638,66
VESSIERES Nicole	2 <sup>ème</sup> adjointe	319,33 (50%)	638,66
CEIL André	3 <sup>ème</sup> adjoint	319,33 (50%)	638,66
	4 <sup>ème</sup> adjoint		638,66
SYLVESTRE Jean-Marie	Conseiller délégué	155,20 (66,83%)	
HERMAN Brigitte	Conseiller délégué	155,20 (66,83%)	
	<b>TOTAL</b>	<b>2 100,58 €</b>	<b>4 219,02 €</b>

soit une économie annuelle de 25 421,28 €. En pourcentage, l'économie réalisée est de 49,79 %.

## URBANISME

## PERMIS DE CONSTRUIRE

Premier semestre 2017

Nombre de dossiers :

- ➔ déposés : 5
- ➔ accordés : 3
- ➔ refusés : 0
- ➔ en cours : 2

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Nombre de dossiers :

- ➔ déposés : 14
- ➔ acceptés : 13
- ➔ en cours : 1
- ➔ refusés : 0

## CERTIFICATS D'URBANISME

Nombre de dossiers :

- ➔ déposé : 7
- ➔ accepté : 4 (CU informatif)
- ➔ en cours : 3

## DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Nombre de dossiers :

- ➔ déposé : 8
- ➔ notifiés : 7
- ➔ en cours : 1

## FIN DES TRAVAUX



## RÉSIDENCE DU RHÔNE

Le bâtiment du bailleur public Drôme Aménagement Habitat est en période de finalisation. Les premiers occupants devraient aménager fin Juillet 2017.

Les 18 logements ont été attribués par une commission du bailleur public.



## GROUPE SCOLAIRE

Depuis le dernier bulletin municipal du mois de décembre 2016, les travaux ont bien avancé malgré quelques retards dus aux intempéries.



leur place aux électriciens, aux chauffagistes, aux plaquistes etc...

Des réunions de chantier avec le maître d'œuvre, les entreprises et des élus ont lieu tous les mardi matin à 8h30. Une réunion regroupant les élus, les enseignants, le périscolaire, les parents d'élèves élus et les services techniques a eu lieu le 19 juin afin de présenter le bâtiment et de faire un point sur l'avancement de l'opération.

Certainement que sur la photo du prochain bulletin de décembre 2017, on pourra presque "entendre" les enfants jouer dans la cour !

Le bâtiment est hors d'eau et très bientôt hors d'air. (Toitures, zingueries et menuiseries posées.)

A la fin du mois de juin la grue doit être démontée et les maçons laisseront

## TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2017

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	TEMPS PASSÉ	POURCENTAGE
Transport scolaire (ramassage journalier + excursions)	313 h	11,9%
Travaux atelier (réparations illuminations, balises etc...)	307 h	11,7%
Entretien écoles	119 h	4,5%
Entretien véhicules et matériels (lavage, vidange, petites réparations...)	279 h	10,6%
Entretien bâtiments communaux	152 h	5,8%
Entretien voirie (balayage, nettoyage avaloirs, fossés, tonte des bords...)	213 h	8,1%
Espaces verts (entretien stade, bacs à fleurs, entretien fontaines,...)	378 h	14,3%
Salle d'animation rurale (état des lieux, prêt de matériel,...)	74 h	2,8%
Tournée poubelles (nettoyage de chaque point de collecte, évacuation des déchets à la déchèterie, etc...)	249 h	9,4%
Travaux divers	180 h	6,8%
Travaux administratifs, réception fournisseurs, courses, formations, congés, arrêts, etc...	371 h	14,1%
<b>Total</b>	<b>2635 h</b>	<b>100%</b>



## PRÉVENTION

## LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

**Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse**

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue : les départements de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère

**Le dispositif de surveillance régionale**

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal **FRGDS** (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire) et **FREDON** (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

**FREDON : 04 75 55 37 89**

**d.baudendistel@fdgdon26.fr**

**Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !**



**FRELON ASIATIQUE**



**FRELON COMMUN**

## LÉGISLATION

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES  
Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

**Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :**

**mesdemarches.agriculture.gouv.fr**

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2017)

## DEVELOPPEMENT DURABLE

## L'AGGLOMÉRATION DE MONTÉLIMAR VOUS FOURNIT DU COMPOST GRATUITEMENT

Issu des eaux usées traitées à la station d'épuration de l'agglomération de Montélimar, ce compost peut être utilisé pour les jardins et les plantes. Montélimar Agglomération et SUEZ engagés en faveur du développement durable.

Le compost est un procédé écologique d'élimination des boues issues de l'épuration. En le proposant aux habitants, les boues d'épuration trouvent une seconde vie. Elles deviennent une nouvelle ressource ayant de la valeur puisqu'elles permettent de faire pousser les plantes. C'est le principe même d'économie circulaire.

Conseils d'utilisation

Le compost est disponible en libre-service à la **station d'épuration de Montélimar, située Chemin des Gardes**. Le compost peut être utilisé dans l'agriculture non-alimentaire, pour l'aménagement paysager et les espaces verts, pour la revégétalisation des sols, pour la sylviculture dans les espaces boisés, pour la réhabilitation de sites industriels, pour les jardins.

Le compost ne doit pas être utilisé pur mais mélangé à la terre à raison d'un volume de compost pour cinq volumes de terre.

Le compost est mis à disposition en vrac au public le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

## STATION D'ÉPURATION

## EAUX USÉES

Les eaux usées du village de Condillac sont désormais raccordées sur la station d'épuration du Hameau de Lachamp.





## INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES

Les inscriptions scolaires concernent les enfants nés en 2014 et non scolarisés à ce jour. Les inscriptions ont lieu **à la mairie, du lundi au jeudi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30.**

Vous devez vous munir des pièces suivantes :

- Le livret de famille,
- Le carnet de santé de l'enfant,
- Un justificatif de domicile.

## INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRE

Les inscriptions pour le périscolaire et la cantine se font : via le portail internet "Montélimar Agglomération, espace famille", soit auprès de la directrice du périscolaire Naïma Ghidhaoui au : 06 81.99.84.43

## FINANCEMENT

Comme chaque année la commune participe à l'achat des fournitures pour les enfants des écoles. Cette année la participation municipale est de 5 200 € pour 117 élèves soit environ 45 € par élève. Une subvention annuelle de 900 € et une subvention exceptionnelle de 1 000 € sont attribuées à l'USEP.



## ÉCOLE PRIMAIRE

L'école de la Coucourde entame le mois de juin qui sera comme chaque année ponctué de nombreux projets. Ainsi, le 22 juin les « petits » partiront en train à Valence pendant que les grands participeront à une rencontre basket avec les écoles de Saulce, Mirmande et les Tournettes. Des spectacles musicaux permettront aux élèves de présenter leur travail de l'année, le 20 juin pour les plus jeunes et le 27 juin pour les plus grands de l'école. Les CM1 et CM2 de Derbières participeront également au spectacle musical organisé par l'atelier chorale du collège Europa le mardi 4 juillet. Le spectacle aura lieu à l'auditorium Michel Petrucciani à Montélimar. Enfin d'autres sorties sont prévues comme les sentiers de la mémoire le 20 juin, la fête des fruits et légumes le 21 juin.

L'école donne rendez-vous aux élèves l'année prochaine pour une rentrée qui aura lieu le lundi 4 septembre 2017. Merci aux parents qui ne l'auraient pas encore fait, de bien vouloir inscrire en mairie leur enfant de petite section. Cette année 2017/2018 sera marquée par le déménagement de l'école dans ses locaux flambant neufs.

## PÉRISCOLAIRE

Le périscolaire accueille vos enfants partir de 7h30 et jusqu'à 18h20 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

**Naïma**, directrice du périscolaire est à votre écoute tous les jours à partir de 15h45 à la Bibliothèque sur place ou par téléphone au 06 81 99 84 43.

Son équipe d'animation, **Cindy, Flora, Marlène, Véro et Sandra** vous proposent divers ateliers (danse, cuisine, activités manuelles etc...). Lors de ces activités les enfants préparent un spectacle de Noël et un spectacle de fin d'année et font la fierté de leurs parents. Le périscolaire représente une fréquentation d'environ 98% des élèves scolarisés, tous créneaux confondus.

*Bonnes vacances à tous.*



## ÉCOLE MATERNELLE

Une année à la maternelle : Notre projet de l'année a été **Le Chantier**. Nous avons essayé de suivre la construction de notre "future nouvelle école". Nous avons découvert une partie des métiers qui interviennent pour que l'on ait une très belle école : le chef de chantier, les maçons, le grutier, les charpentiers, les électriciens, les plombiers, ...

En plus, ceux qui travaillent sur le vrai chantier sont très gentils et nous expliquent et nous montrent beaucoup de choses.

Nous avons comme chaque année créé un livre que vous pourrez découvrir à la bibliothèque dès la fin de l'année scolaire. Il vous montrera tout ce que nous avons pu découvrir sur ce thème. En voici un petit aperçu :

Le mardi 20 juin aura lieu notre spectacle musical, vous y êtes tous les bienvenus. Béatrice, notre intervenante en musique, a suivi notre projet sur toute l'année et nous a trouvé de belles chansons !

A l'année prochaine... et nouvelle rentrée, nouveau projet !!! Affaire à suivre... Les élèves de la classe maternelle

**BIBLIOTHÈQUE**

Lotissement Fondchaud

Tél : 04 75 90 01 93

bibliotheque.lacoucourde@orange.fr

**Horaires d'été (juillet et août):****mercredi : 18 h – 20 h****Horaires d'hiver (sept. à juin):****mercredi : 15 h – 17 h****samedi : 14 h – 16 h****LES ENFANTS & LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Quel que soit son âge, votre enfant trouvera le livre qui lui convient : De 0 à 3 ans : des livres à toucher, en tissu, cartonnés, plastifiés, avec CD. De 4 à 12 ans : des livres jeux, des albums, des documentaires, des contes, des romans, des BD, des mangas et des livres de première lecture lorsque l'enfant commence à maîtriser la lecture.

**LES ADOS & LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Outre les BD, mangas, romans, policiers, votre ado aura à sa disposition des documentaires traitant de sujets très variés (sport, histoire, géographie, éducation, nature, voyages, métiers, poésie,...).

**LES ADULTES & LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

En tant qu'adulte, vous trouverez des romans, des policiers, de la science-fiction, des documentaires très variés, et pour le confort des yeux des ouvrages imprimés en gros caractères vous attendent. En effet, chaque année, les bibliothécaires sont soucieuses d'enrichir les rayons "gros caractères" avec une partie du budget alloué par la Municipalité.

**LES BIBLIOTHÉCAIRES BÉNÉVOLES & LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

L'équipe des bibliothécaires est à votre disposition, si vous le souhaitez, pour vous aider dans vos choix de lecture. Dans le cas où vous ne trouveriez pas dans les rayons les titres que vous recherchez, les bibliothécaires peuvent les réserver auprès de la Médiathèque de Valence.

Pour vos vacances d'été, de nouvelles parutions seront achetées grâce au budget de 1100 € alloué par la Municipalité.

En dehors des heures d'ouverture au public (mercredi & samedi), les bibliothécaires accueillent les 117 enfants des écoles et environ 10 tout-petits de la crèche.

**Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bibliothécaires bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter pendant les heures d'ouverture.**

**ANIMATIONS****MANIFESTATIONS PASSÉES****Samedi 11 février Atelier Dessin "la vaisselle dans tous ses états"**

L'animatrice-bibliothécaire bénévole Célia Desrousseaux a appris aux participants les règles de base pour dessiner des volumes (verres, tasses, bols,...)



Ces deux animations, gratuites et ouvertes à tout le monde, ont été suivies d'un goûter préparé par les bibliothécaires bénévoles.

**Mercredi 12 avril Atelier origami, sur le thème de Pâques**

animé à nouveau par Célia Desrousseaux. Cette fois-ci les participants (dont plusieurs enfants) ont plié des papiers avec une grande attention pour donner vie à des lapins, cocottes, aigles, coccinelles, fleurs. Un panier a également été créé afin que chacun puisse repartir avec des œufs en chocolat.



Dessins de la Crèche

Pour l'année scolaire 2016/2017

**1483**

livres ont été empruntés

**118 h**

de présence des bénévoles.



## SUBVENTIONS COMMUNALES

Association communale de Chasse agréée de La Coucourde	350 €
Association Tennis Club Coucourdois	200 €
Football Club de La Coucourde	400 €
Association LC Country Club	200 €
Association des Joueurs de boules FOUDROYANTE	100 €
USEP de La Coucourde	900 €
USEP subvention exceptionnelle	1 000 €
Association Regain de La Coucourde	500 €
Association Les Restos du Cœur	80 €
Association Arc en Ciel	40 €
Association Les Paralysés de France	30 €
Association Française des Sclérosés en plaque	40 €
Centre médico-psycho pédagogique de Montélimar	175 €
FNATH Drôme Ardèche	30 €
Centre Léon Bérard	50 €
Association des anciens combattants	50 €
Association de sauvegarde de de l'enfance et de l'adolescence	50 €
Rugby Marsanne	40 €
Solidarité Elisa	50 €

## BOULES

## AJB LA FOUDROYANTE

L'équipe de La Coucourde a gagné le concours de Balaruc les Bains contre une grosse équipe de Montpellier le 14 mai 2017.

De plus une équipe de 3<sup>e</sup> division représentera le club à Romans les 17 et 18 juin pour le Fédéral de la Drôme en quadrette. (Equipe du Président)

Manifestations de cette année :

- le 11 février 2017 : repas choucroute à 21h

- le 10 juin 2017 : repas moules frites 12h en plein air

Ces manifestations vont nous permettre de nous équiper de nouveaux maillots afin de représenter notre village à nos différents concours.

L'AJB donne rendez-vous aux licenciés le 16 septembre 2017 pour son prochain concours sur la commune.

Pour toute personne intéressée par la lyonnaise, le bureau et moi-même sommes à votre disposition pour tous renseignements.

M. DESSAGNE Daniel | 06 01 91 11 47



## CHASSE

## ACCA L'ALPION

## (Association Communale de Chasse Agréée)

La saison de chasse s'est terminée le 28 février dernier ; elle reprendra le 10 septembre prochain.

Outre l'activité de chasse, notre association s'investit dans la préservation de l'environnement et le maintien de la biodiversité. C'est dans cet optique que le 1<sup>er</sup> avril 2017, pour la deuxième année consécutive; promeneurs, chasseurs (3 ACCA en tout), autres amoureux de la nature – tous bénévoles – ont procédé au nettoyage de notre forêt et des abords du Rhône. Cette année 5 mètres cube de déchets ont ainsi put être "récolté".

L'assemblée générale de l'ACCA a eu lieu le 25 juin dernier.

Le repas champêtre de début juillet n'aura pas lieu; il sera remplacé par un repas de fin de saison vraisemblablement deuxième quinzaine de février (plus d'information dans le bulletin de fin d'année).

Un dimanche à la chasse. Nous envisageons de renouveler cette initiative afin de faire partager notre passion avec ceux qui le souhaiteront (faites vous connaître au 07 78 95 28 84 et RDV mi octobre).

Bon été à tous

Le bureau



AVANT

APRÈS

## COUNTRY

## L.C. COUNTRY CLUB



Le L.C. Country Club a compté cette année 31 adhérents et s'est réuni tous les mardis et jeudis soir à partir de 18h30 à la salle Pierre Bonnet de La Coucourde, sous la direction de Joëlle Millot, professeur de danse country.

Cette saison nous avons organisé notre premier repas dansant et nous avons fêté plusieurs événements comme le Beaujolais Nouveau, la Galette des Rois et la Chandeleur, sans oublier nos repas

canadiens à chaque veille de vacances.

Si vous voulez nous rejoindre dès le mois de septembre prochain ou obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

Le Président, Bruno au 06.45.09.96.87

La Trésorière, Annie, au 06.88.49.60.80

La Secrétaire, Christel, au 06.27.80.35.52

À bientôt et bonnes vacances



3<sup>ème</sup> AGE

## REGAIN

De belles activités pour le club Regain  
Un premier semestre bien ficelé, avec des activités bien appréciées. Tout d'abord en janvier, c'est l'assemblée générale qui a ouvert le bal, avec sa traditionnelle galette des Rois, offerte par le club. Puis février, le carnaval et le repas mensuel du mardi "spécial crêpes".

Une sortie au Musée des Confluences à Lyon où une trentaine de personnes ont pu découvrir à leur rythme, les origines

du monde ; les sociétés (théâtre des hommes) ; les espèces du vivant ; la vision de l'au delà, suivi d'un déjeuner dans un bouchon Lyonnais. L'après-midi une navigation sur la Saône pour admirer l'architecture de la ville. Les anciens aiment rencontrer leurs amis des villages voisins, cette 3<sup>ème</sup> année la boucle est bouclée avec La Belle Epoque (St-Marcel), Soleil d'Automne



(Savasse), Regain recevait ses amis à la salle des fêtes pour une journée conviviale, avec repas tiré du sac des activités diverses : savoir composer un bouquet ou encore tout savoir sur le bien-être et la détente. C'est bientôt la pose estivale (4 juillet au 26 août), avant ce moment où chacun pourra profiter des siens, nous aurons le repas "mi-saison" le 2 juillet au restaurant Air Escale. A la reprise le 27 août, ce sera un repas champêtre à l'espace de Leyne. La présidente et son bureau souhaitent de bonnes vacances à tous.

## SPORTIVES

## LA COUCOURDE FOOTBALL

Fin de saison pour le FCC

C'est le jeudi de l'Assomption que Kevin Bonnifacy président du FCC et les membres du bureau organisaient la traditionnelle assemblée générale. Bilan financier saint et équilibré, au bilan sportif une école de Foot qui a tenu toutes ses promesses 2 équipes (U6,U7, et l'équipe U8 et U9) une trentaine de gamins qui ont fait plusieurs plateaux. Pour l'équipe 1 une saison mitigée, ils finissent 10<sup>ème</sup> les meilleurs résultats sont venus des filles qui ont fait une 2<sup>ème</sup> partie de championnat au top avec le titre pour la poule D en première division et un parcours en coupe Tardy qui c'est terminé ce dimanche en déplacement en ¼ de finale dans la Loire à Maclas l'équipe de Foot du Pilat. Nos filles de l'entente étaient les petits poucets de cette compétition et c'est avec un peu d'appréhension qu'elles

entament le match qui très rapidement tourne au cauchemar 20 premières minutes où les joueuses locales bien plus supérieures physiquement et techniquement allaient inscrire 3 buts le 1<sup>er</sup> sur un pénalty ultra sévère. Score à la mi-temps Le Pilat 3 FCC/ La Valdaine 0. Remontage de bretelles par les 2 coachs et plus rien à perdre la cause étant déjà entendue les Bleu et blanc se livraient et offraient à leurs supporters venus nombreux (une cinquantaine et une délégation des seniors déguisée en Majorettes tout y était: perruque orange, tutu et le maillot du FCC) et ils ont mis de l'ambiance. Score final Le Pilat 4 / La Valdaine/FCC 0 . Cette journée qui clôture la saison s'est terminée au stade avec un sympathique barbecue. Bonnes vacances à tous.





## APPTE

Permanences en mairie supprimées. Vous pouvez toujours contacter cette association au 04 75 50 16 44 si vous souhaitez obtenir des renseignements concernant des offres emplois temporaires ou des formations.

## DÉFIBRILLATEUR

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur EST INSTALLÉ à l'angle sur la façade ouest de la salle Polyvalente Pierre Bonnet.

## REGISTRE EN MAIRIE

Nous vous rappelons qu'un registre est tenu en mairie pour nous permettre de contacter, en cas de canicule, les personnes qui se sont faites inscrire. Pour nous assurer qu'elles ne se trouvent pas en difficulté, tous les jours, elles sont appelées par téléphone, lorsque le plan est déclenché. Si vous le souhaitez, vous pouvez, à tout moment, venir en mairie remplir l'imprimé à cet effet.

## SOLIDARITÉ

### CCAS

**APA** : 6 dossiers : 2 accord Conseil Départemental, 1 revalorisation, 3 en attente de décision du Conseil Départemental.

**PCH** : 1 demande pour aider à remplir le dossier, vérifié et transmis au Conseil Départemental.

**LOGEMENT** : 1 demande d'élection de domicile traitée et accordée.

**CAF** : 1 demande aide dossier Caisse d'Allocations Familiales pour attribution Allocation Adulte Handicapé.

**REPAS** : Des repas peuvent vous être livrés par la Société Servea. Une partie du coût d'un repas par jour peut être pris en charge par le CCAS pour les personnes rencontrant des difficultés. Cette prise en charge est déterminée en fonction du revenu imposable. REPAS NORMAL 10,90 € | REPAS RÉGIME 11,95 €

**RESTAURATION SCOLAIRE** 3,20 € le repas tarif unique. Inscription auprès de la Directrice du Péri-scolaire ou par Internet.

En période de canicule, quels sont les bons gestes ?



#### ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

RENSEIGNEMENTS ET  
RENDEZ-VOUS EN  
TELEPHONANT  
AU 04 75 90 23 23

## [ FESTIVITÉS PASSÉES ET À VENIR ]

### DIMANCHE DE PÂQUES LA CHASSE AUX OEUFS

Une trentaine d'enfants ont participé à la Chasse aux œufs. Cette année le soleil était de la partie. Après avoir bu un verre de soda ou de coca, les enfants sont repartis leurs paniers remplis d'œufs en chocolat. Un verre de "communication" a été offert aux parents accompagnateurs.



### 23 MARS ITINÉRANCES

Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à la Salle Pierre Bonnet pour une soirée dans le cadre des rencontres culturelles «ITINÉRANCE(S)». Au programme en première partie un concert Jazzy par PSM trio, puis la projection du film Whiplash de Damien Chazelle qui retrace le parcours d'un jeune élève, Andrew, qui rêve de devenir l'un des meilleurs batteurs de jazz de sa génération.



**9 JUIN**  
**TOURNÉE DES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE**  
de Montélimar Agglo à l'église de Derbières.

### 14 JUILLET LA COUCOURDOISE

La traditionnelle course pédestre. Inscriptions devant la mairie à partir de 8h.

**DIMANCHE 16 JUILLET**  
**CONCERT DU GROUPE DE ROCK TALLYSKER,**  
à 21 h aux abords de la mairie, dans le cadre des concerts OFF'S Montélimar Agglo Festival 2017. Spectacle offert par la Municipalité.

**19 ET 26 JUILLET**  
**ANIMATION JEUX GRATUITS**  
pour enfants et adultes de 15h à 18h à la salle Pierre Bonnet.